INDEMNISATION CHÔMAGE : COMMENT TRAITER LE DOSSIER CHÔMAGE D'UN AGENT PUBLIC ?

1 journée en visio | 2026-2027 | 1 journée en présentiel

Objectifs :

- Connaître les textes réglementaires en vigueur et applicables en matière d'indemnisation du chômage
- Connaître les démarches à réaliser par l'agent public en fin de contrat et notamment inscription à France Travail
- Être en capacité d'accompagner l'agent dans la constitution de son dossier chômage
- Traiter une demande d'allocation chômage en fonction de la date de rupture du contrat

PROGRAMME

1. Textes règlementaires
 a. Les décrets et convention en vigueur sur l'assurance chômage
 b. Les textes spécifiques à la fonction publique
2. Démarches de l'agent public
 a. Le rôle de France Travail et la relation France Travail – employeur public
 b. L'inscription à France Travail
 c. Les documents nécessaires
3. Analyse de la demande d'allocation chômage
 a. Prendre connaissance du parcours professionnel d'un demandeur d'emploi
 b. Trier, classer et analyser les documents nécessaires au traitement du dossier
4. Examiner les conditions d'ouverture de droits
 a. La condition d'affiliation
 b. La condition de chômage involontaire
 c. Les autres conditions à vérifier
 d. La prise en compte des emplois du secteur privé et du secteur public
 e. La détermination de la charge de l'indemnisation
5. Calculer le montant des allocations
 a. Les salaires à prendre en compte pour calculer l'ARE
 b. Le montant de l'allocation
 c. Le point de départ
 d. Le modèle de notification des droits
6. L'échange d'information entre France Travail et l'employeur public
 a. La Demande d'attestation Mensuelle d'Actualisation (DAMA)
 b. L'attestation Mensuelle d'Actualisation (AMA)
 c. Les fiches de liaison France Travail – employeur public

7. La gestion des évènements en cours d'inscription
 a. L'actualisation mensuelle à France Travail
 b. La gestion des évènements (reprise d'emploi, maladie, retraite, invalidité, etc.)
 c. Le contrôle de la recherche d'emploi
8. L'entrée en formation
 a. Les possibilités de financement d'un projet de formation
 b. L'AREF et la RFF
9. La fin des droits et l'examen des droits rechargeables
 a. La condition d'affiliation pour le rechargement
 b. Le calcul de l'ARE
 c. La durée du droit rechargé
10. L'articulation entre la disponibilité et le chômage
 a. Droit au chômage au cours d'une période de disponibilité
 b. Droit au chômage au terme d'une période de disponibilité

INSCRIPTIONS

FPMD Formations – *www.fpmd-formations.fr*

Mail : *contact@fpmd-formations.fr*